

RAPPORT

***de la commission d'environnement et
d'urbanisme***

au

CONSEIL GENERAL

Concernant

***Le crédit d'engagement pour la construction de
la passerelle de l'Hôpital sur l'A9***

Selon le message du Conseil Municipal au Conseil
général du 26 avril 2021

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen du message concernant le crédit d'engagement pour la passerelle Hôpital-A9.

La Commission remercie le service concerné par le message, et particulièrement Monsieur le Conseiller communal Raphaël Marclay, ainsi que Monsieur le Chef de service des Travaux publics Georges Joliat pour les explications et les réponses fournies aux questions de la commission.

La commission remercie également Monsieur le Chef du service de l'urbanisme Vincent Kempf pour les compléments d'informations relatives aux parcours vélo.

La Commission s'est réunie à 2 reprises pour examiner la demande.

I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissance des documents et annexes concernant l'objet pré-cité.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des **11** membres présents.

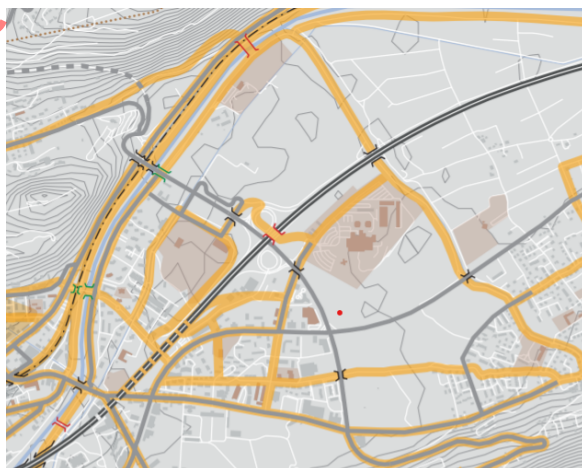
II EXAMEN DU PROJET

Dans le cadre de l'examen du projet, la commission a reçu MM. Marclay et Joliat et a soulevé les questions suivantes.

1.1. Aspect architectural et mobilité

La passerelle fait apparemment partie d'un projet de mobilité douce. Serait-il possible de voir un plan général de mobilité douce qui montre l'ensemble du réseau cyclable incluant la passerelle ?

Les analyses de détail évoluant dans ce secteur en relation avec les projets Rhône3 et CAD, le schéma d'évolution des itinéraires en cours d'étude avec le Service cantonal de la mobilité est remis comme document de travail.



Extrait du plan du réseau cyclable à terme (Annexe 4 de la stratégie vélo)

Y-a-t-il un marquage spécial pour séparer les différents usagers de la passerelle ?

Le marquage se fera en fonction de l'utilisation.

Ne serait-il pas plus judicieux d'intégrer un marquage directement dans le projet vu la longueur de la passerelle et la prise de vitesse possible aux extrémités de la passerelle ?

Cette variante sera étudiée en même temps que la signalisation officielle à mettre en place en accord avec la commission cantonale de signalisation routière, seule compétente en la matière.

La CEU demande que ce marquage soit prévu dès la réalisation. Il est indispensable pour la sécurité des usagers.

Est-ce qu'une étude a été faite sur la mobilité pour inciter les gens à utiliser le parking des Echutes ?

La HES et l'Hôpital ont dû déposer un plan de mobilité.

Il est indispensable qu'il y ait un vrai usage de la passerelle. Le parking de l'Hôpital doit pouvoir servir, non seulement pour les employés, mais également lors d'événements, tout en assurant suffisamment de places aux visiteurs. La CEU souhaite pouvoir consulter le plan de mobilité des différents acteurs.

Quel revêtement est utilisé pour la passerelle ?

Une dalle en béton de 12 cm, étanchéité et asphalte de couleur qu'on peut saler pour éviter le gel. La couleur blanche a été choisie pour la structure et le revêtement sera brun clair afin de diminuer l'impact chaleur.

Tous les nouveaux ouvrages devraient intégrer ce genre de réflexion concernant l'impact chaleur.

Un parcours vélo vers l'hôpital existe déjà mais nécessite un détour. Est-ce nécessaire de construire une passerelle à ce prix pour la mobilité douce ?

La passerelle est un ouvrage de génie civil de belle facture dont le maître d'ouvrage est les autorités publiques. On aurait pu faire un ouvrage moins esthétique, mais étant donné que la passerelle se situe à l'entrée de la ville, c'est aussi l'occasion d'y montrer une belle image. Son utilisation est multiple : piétons, événements au stade de Tourbillon, etc.

D'autre part, un chemin direct a été demandé par Provélo. Dans le cadre de Rhône3, la piste cyclable sera sur la rive droite du Rhône. On pense à séparer le trafic et la mobilité douce.

La mixité des usages est plus pertinente que l'aspect esthétique qui reste subjectif. La solution proposée semble répondre à tous les besoins et convaincre.

La part des frais en lien avec les extrémités (raccords) de la passerelle est chère. N'y aurait-il pas une autre solution moins coûteuse ?

Sogaval a fait plusieurs études de tracés. Le chemin des Echutes n'est pas budgétisé dans le prix.

Est-ce qu'une économie pourrait être faite sur les abords (2,7 mio), dans les terminaisons au sol, et spécifiquement sur la route des Echutes ?

Les économies potentielles sont continuellement recherchées durant toute la durée de réalisation.

Pourquoi ne pas envoyer les cyclistes sur la route à cet endroit ?

Nous essayons au maximum de créer des croisements de flux entre vélos et voitures.

Est-ce qu'il y aura un feu de signalisation ou comment la circulation sera réglée à l'entrée de la passerelle côté Echutes vu que le gabarit ne permet qu'un passage sur voie unique d'un véhicule ?

La gestion peut se faire soit par feux soit par une signalisation adéquate, ces deux solutions sont encore à l'étude.

Quelles économies peuvent être faites dans l'aménagement des rampes, en particulier côté Echutes ? Dans quelle mesure la circulation à voie unique prévue sera problématique lors d'événements ? La CEU regrette qu'il n'y ait pas encore une solution claire proposée à ce stade du projet pour régler la circulation entre passerelle et les Echutes et souhaite que le projet définitif lui soit présenté avant l'appel d'offres pour y apporter des changements éventuels.

Quelle protection a été mise en place pour les enfants ?

Filets de protection. Normes assez strictes.

1.2. Aspect intégration dans le paysage

Comment l'ouvrage est-il éclairé ?

Selon les contraintes imposées par l'autoroute : en particulier ne pas éblouir les véhicules, d'où un éclairage incorporé dans la main courante et éclairant le sol. En dehors de l'ouvrage, diffusion qui éclaire le sol. Eclairage avec détecteur.

Pourquoi la variante BFUP (nouveau béton à très haute résistance – béton fibré à ultra-hautes performances) n'a-t-elle pas été proposée ?

Cette variante a été écartée par les experts pour des raisons de coûts/utilité.

Choix du matériau : pourquoi l'acier et pas d'autres matériaux (bois) ?

L'acier correspond le mieux aux grandes portées.

1.3. Aspect financier

C'est un projet qui dépasse les 4 millions, la Ville s'est donc engagée dans le rôle de maître d'ouvrage. Le projet bénéficie d'un soutien financier notamment du Service de la mobilité du canton, ainsi que d'un soutien administratif de l'OFROU qui s'est engagé à un délai rapide de la mise à l'enquête.

Pourquoi faire une demande de crédit d'engagement de 8,8 millions alors que la Ville n'engagera jamais cette somme ?

Pour des raisons comptables, la Ville doit indiquer la dépense brute établie par les crédits d'engagement. La commune est propriétaire du projet et se fait rembourser selon des conventions établies entre Ville et partenaires.

Les remboursements se déroulent selon les disponibilités budgétaires du canton et à l'avancement du chantier. La ville de Sion fait la banque et est remboursée sur facture.

En cas de dépassement du budget, la HES et l'Hôpital, ainsi que Sogaval ont négocié un forfait.

Le coût des travaux est calculé avec une précision de plus ou moins 10 %. Selon M. Joliat : 8,8 millions est la limite supérieure.

III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et peut formuler les remarques particulières suivantes :

Le projet est exemplaire et la CEU souhaite que les futurs projets soient menés avec la même qualité en termes de réflexions sur la mobilité, l'intégration architecturale et la mixité des usages.

Le projet de passerelle est pertinent et démontre que la Ville s'engage pour la mobilité douce. Une discussion a été menée concernant la sécurité des usagers de la future passerelle et l'impact en termes de pollution lumineuse. L'enjeu de l'utilité de la passerelle comme lien entre le parking de l'Hôpital et celui des Echutes profite également aux activités du Pôle santé.

Enfin, avec pour objectif premier le passage du CAD, la passerelle offre une porte d'entrée de qualité architecturale sur la ville.

En conclusion, ce projet, certes onéreux, rationalise les investissements et occasionne des synergies entre différents sites.

La Commission a approuvé le projet de crédit d'engagement pour la passerelle Hôpital sur l'A9 à l'unanimité des 11 membres présents.

Sion, le 17 mai 2021

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

Fabien Kuchler



Président

Mireille Hofmann Jacquod



Rapporteuse

Liste des présences :

Nom	10 mai 2021	17 mai 2021
Fabien Kuchler	X	X
Christian Pitteloud	X	X
Mireille Hofmann Jacquod	X	X
Marlyne Andrey-Berclaz	X	X
Sophie Bourban-Mathis	X	X
Stéphane Haeffliger	X	X
Georges Lauener	X	X
François Meyer	X	X
Florian Micheloud	X	X
Thierry Stalder	X	X
Annie Thiessoz Reynard	X	X